

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	63

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2022

Nombre de membres
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 19

Le 8 Juin 2022 à 19 H 30
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, ADOUENI Léon, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, THIMOTHE Ketty, GAILLET Gérard, MARTIN Philippe, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ROBERT Bruno, ZITO Josette, CAVROS Henri, RIFFET Michel, POUSSON Fanny

ABSENTS EXCUSES :

Madame ALEXANDRE Valérie qui a donné pouvoir à Monsieur ADOUENI Léon
Monsieur GOMIS qui a donné pouvoir à Madame THIMOTHE Ketty
Madame ESPOSITO Laetitia qui a donné pouvoir à Madame POUSSON Fanny
Madame BOULE qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique
Madame MASSAU Fatima

ABSENTS :

Madame HAMARD Angèle
Madame CHEVALIER Christine
Monsieur LUKUNGA Joseph

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

Date de convocation : 31 Mai 2022

Date d'affichage : 31 Mai 2022

OBJET : ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRES APPICABLE A L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS

Monsieur TRABELSI, Adjoint en charge de la Commission fêtes et loisirs propose d'harmoniser les tarifs appliqués dans toutes les Commissions. Il est décidé de noter CREPE AU CHOCOLAT et de ne plus utiliser de marque.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité la nouvelle grille tarifaire ci-dessous :
Tarifs pour les Commissions C.M.J – JEUNESSE- COMMISSION FETES ET LOISIRS – CMS

CAFE	1 €
THE	1 €

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20220608-2022-63-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2022

Eau-0.50 CL	1 €
CANETTE -0.33 CL	1.50 €
BIERE PRESSION -0.25 CL	2.50 €
BIERE CANETTE -0.33 CL	3 €
BARRE CHOCOLATEE	1.00 €
CHIPS 0.30 g	0.50 €
SANDWICH	3.00 €
HOT DOG	3.00 €
HOT DOG + FRITES	4.50 €
BARQUETTE FRITES	3.00 €
BARQUETTE FRITES + VIANDE	4.50 €
CREPE SUCRE	1.50 €
CREPE AU CHOCOLAT	2,00 €
POP CORN	1.50 €
GLACE A L'EAU	0.50 €
GLACE CONE	2.00 €
BRACELET POUR ACTIVITE	2.00 €

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré à Le Plessis Belleville,
Le 8 Juin 2022

Le Maire